



MINISTÈRE DE
L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE LA JEUNESSE
ET DE LA VIE ASSOCIATIVE

MINISTÈRE DE
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE



Rectorat

**Inspection pédagogique
régionale**

Affaire suivie par
Daniel GUILLAUME
Isabelle NAUCHE
IA-IPR de Lettres

Téléphone :
01 57 02 68 48
Télécopie :
01 57 02 61 62
Courriel :
ce.ipr2@ac-creteil.fr

4 rue Georges Enesco
94010 Créteil cedex
Web : www.ac-creteil.fr

Créteil, le 7 novembre 2011

Daniel GUILLAUME, Isabelle NAUCHE
Inspecteurs d'Académie - Inspecteurs
Pédagogiques Régionaux
de Lettres

à Mesdames et Messieurs les professeurs
de Lettres en STS

S/C Mesdames et Messieurs les chefs
d'établissement

Objet : L'enseignement des Lettres en STS

Chers collègues,

La présente lettre a pour objet de vous transmettre des éléments d'information sur la session 2011 de l'épreuve de Culture générale et expression d'une part, sur les animations qui vous concerneront en 2011-2012 d'autre part. Elle vous donne enfin certaines préconisations pour cet enseignement.

Vous trouverez par ailleurs, dans les prochaines semaines, informations et ressources dans une rubrique BTS enrichie du site académique des Lettres.

I. Session 2011 de l'épreuve de CGE

Vous trouverez sur le site les résultats de la session 2011 par spécialité, par académie et par établissement.

Les sujets 2011 ont fait l'objet de nombreuses critiques. Certains textes étaient difficiles, voire comportaient des erreurs. Les IPR et l'Inspection générale en tiendront bien évidemment compte dans leur suivi de la conception des sujets 2012 et au-delà.

Dans le cadre d'une réflexion menée en Île-de-France, et tout particulièrement pilotée par l'académie de Versailles, pour réactualiser la Charte des examinateurs, cette session a permis aux professeurs de travailler à l'harmonisation des critères d'évaluation. Nous vous fournissons ci-joint la grille de compétences utilisée (DOCUMENT 1), qui peut vous servir de repère. Le barème est à l'appréciation des correcteurs, mais il importe de veiller à l'équilibre de ses composantes. Un critère ne peut être décisif à lui seul.

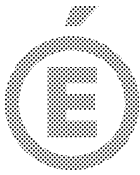
Nous remercions tous les professeurs qui, par leur rigueur et leur attention, ont contribué de leur mieux à une notation précise et équitable. L'organisation générale peut assurément être améliorée (compatibilité avec l'EAF, homogénéité des pratiques, etc.). Nous y travaillons avec le SIEC et avec les présidents de jury. Cela ne pourra que bénéficier à la juste participation de chacun, conformément aux missions des professeurs.

II. Animations 2011-2012

Grâce aux enseignants formateurs qui ont participé à l'harmonisation de l'examen, au groupe de travail BTS et aux formations interacadémiques d'Île-de-France en 2010-2011, l'Inspection pédagogique régionale de Lettres vous proposera cette année cinq animations. Elles concerneront successivement :

. *les ateliers métiers en BTS AM* : jeudi 20 octobre 2011 (lycée Voillaume, Aulnay, 9h-17h)

. *la conception des sujets et l'évaluation en CCF* : mercredi 16 novembre (lycée Langevin-Wallon, Champigny, 9h-17h)



. *l'évaluation des exercices en CGE (hors CCF)* : jeudi 5 janvier 2012 (lycée Saint-Exupéry, Créteil, 9h-17h) et mardi 17 janvier 2011 (lycée Flora Tristan, Noisy-le-Grand, 9h-17h)

. *langue et culture en STS* : jeudi 8 mars 2012 (lycée Jean Macé, Vitry, 9h-17h)

. *progression didactique et modularisation en STS* : jeudi 22 mars 2012 (lycée Gustave Eiffel, Gagny, 9h-17h)

Les modalités d'inscription sur Gaia seront très prochainement précisées par un courrier envoyé dans vos établissements. Des convocations vous seront ensuite adressées.

III. Préconisations didactiques et pédagogiques

Les observations faites dans les copies d'examen, ainsi que sur le terrain, dans les classes, nous conduisent à certains rappels et à quelques propositions.

. 1) L'introduction dite « à l'ancienne » ne doit plus être pratiquée. Les élèves se rassurent à mauvais escient en recopiant *in extenso* les références de chaque document en introduction. Ils n'en sont certes pas pénalisés, mais *ils ne gagnent aucun point*. Ils perdent ainsi au contraire un temps précieux, qui serait bien mieux employé à construire et rédiger la synthèse. Il faut travailler avec eux les façons d'identifier brièvement chaque document lors de sa première apparition dans le développement.

. 2) Aucun thème de deuxième année ne doit être bachoté en première année. Par exemple, on ne travaillera pas avec les STS1, au printemps 2012, « Le sport, miroir de notre société ? », thème encore présent à la session 2013. Une présentation des thèmes et problématiques de STS2 est certes possible en fin de STS1. Mais d'une part, le professeur de STS2 doit pouvoir construire une véritable progression, qui concerne les deux thèmes. D'autre part, la classe de STS1 doit permettre avant tout de poser les fondements des compétences requises. Enfin, anticiper ainsi le traitement d'un thème revient à restreindre encore l'ambition en terme de culture générale.

. 3) L'enseignement de CGE doit proposer une véritable progression, par séquences, dès la première année en STS1. On ne peut s'en tenir à un entraînement techniciste, centré en particulier sur le résumé d'un texte ou la synthèse de plusieurs documents. La capacité à réaliser les écrits (et les oraux) attendus des étudiants en fin de deuxième année se construit progressivement, au fil de productions diversifiées. Comme pour les élèves du second degré, cela ne contribue en outre que mieux à améliorer les compétences langagières. Enfin, la réflexion et l'enrichissement culturel proposés à travers le traitement problématisé de plusieurs thèmes (qui peuvent tout à fait être ceux d'années antérieures en STS2) porteront et nourriront cette progression.

. 4) Langue et culture en STS. Tout en liant constamment les divers aspects de l'apprentissage, les professeurs ne doivent pas hésiter, notamment en STS1, à faire de la langue un objet d'enseignement spécifique, soit dans le cadre des horaires impartis, soit en s'appuyant sur d'éventuels aménagements locaux de ces derniers. Par ailleurs, nous constatons comme vous la rareté des références culturelles effectives dans les écrits personnels à l'examen. Du cours quotidien aux animations et aux formations, nous devons ensemble nous atteler à la recherche de démarches efficaces remédiant à cette situation : comment impliquer ces étudiants dans l'acquisition d'une culture ? comment leur apprendre à activer pertinemment leurs ressources personnelles et culturelles ?

Dans l'attente de vous rencontrer lors des animations et des examens à venir, nous vous souhaitons une année scolaire riche et fructueuse,

Daniel GUILLAUME, Isabelle NAUCHE
IA-IPR de Lettres